

Pictet - Short Term Emerging Corporate Bonds - HR CHF

OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

Objectif

Augmenter la valeur de votre investissement par des revenus et une croissance de l'investissement.

Indice de référence

JP Morgan CEMBI Broad Diversified 1-3 Years (USD), un indice qui ne prend pas en considération les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Utilisé pour la composition du portefeuille, la surveillance des risques et la mesure de la performance.

Actifs en portefeuille

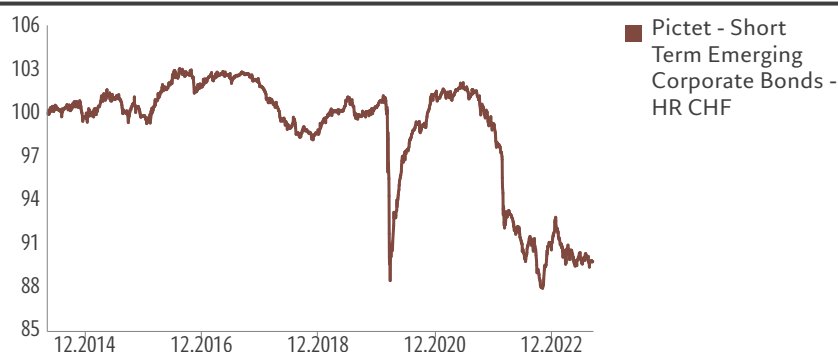
Le Compartiment investit principalement dans des obligations d'entreprises à courte et moyenne échéance (dont les cours sont moins sensibles aux variations des taux d'intérêt), y compris des obligations convertibles, émises sur les marchés émergents. Ces actifs peuvent inclure des obligations conformes à la Charia. Ce Compartiment peut investir dans n'importe quel secteur et n'importe quelle devise. Le Compartiment peut également investir dans des instruments du marché monétaire.

Processus d'investissement

Dans sa gestion active du Compartiment, le gestionnaire d'investissement utilise une combinaison d'analyse des marchés et d'analyse des émetteurs afin de

constituer un portefeuille de titres dont il estime qu'il offre les meilleurs rendements ajustés au risque par rapport à l'indice de référence. L'approche de gestion du Compartiment utilise des contrôles stricts du risque. Le gestionnaire d'investissement considère les facteurs ESG comme un élément fondamental de sa stratégie et adopte une approche orientée qui vise à augmenter la pondération des titres présentant de faibles risques en matière de durabilité et/ou à réduire la pondération des titres qui présentent des risques élevés en matière de durabilité, dans le respect des pratiques de bonne gouvernance. Les activités ayant des incidences négatives sur la société ou l'environnement sont également évitées. Un engagement avec les sociétés est possible en vue d'exercer une influence positive sur leurs pratiques en matière d'ESG. Pour de plus amples informations, voir le cadre d'exclusion intégré à notre Politique d'Investissement Responsable*, catégorie de produits relevant de l'article 8 du SFDR. Même si le Gestionnaire d'investissement peut s'écarter à sa discrétion des titres et pondérations de l'indice de référence, la performance du Compartiment présentera probablement des similitudes avec celle de l'indice.

Valeur de 100 CHF investis depuis le 14.05.2014 (Net of fees**)



Source: Pictet Asset Management

*

La Politique d'investissement responsable est disponible à l'adresse

https://documents.am.pictet/library/en/other?documentTypes=RI_POLICY&businessLine=PAM

**Frais courants réels inclus, mais hors frais de souscription/rachat et taxes à charge de l'investisseur.

Fiche technique mensuelle
destinée au marketing

Données au 31.08.2023

En bref

VNI/action	CHF 79.89
Taille du fonds	CHF 657 Mio
Positions	96

Classification SFDR¹

Article	Article	Article
6	8	9

Catégorie de risque SRI²

1	2	3	4	5	6	7
←		→				
Risque plus faible		Risque plus élevé				

Informations générales

Forme juridique	Compartiment d'une SICAV
Statut réglementaire	OPCVM
Domicile	Luxembourg
Date de création	14.05.2014
Date de lancement	14.05.2014
Devise de la catégorie d'actions	CHF
Devise du compartiment	USD
Dividende	Capitalisé
ISIN	LU1055198425
Bloomberg	PSEHRCH LX
Indice de référence	
Heure limite de transaction	T CET 15:00
Date de facturation	Date de commande + 1
Date de règlement (souscription)	T+3
Calcul de la VNI	Quotidien
Horizon d'investissement min. (année(s))	1

1. Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Veuillez vous référer au glossaire.

Équipe de gestion

Alain Nsiona Defise, Luke Chua
Pictet Asset Management Limited

LES OPCVM ET NON-OPCVM N'ONT PAS DE PERFORMANCE GARANTIE ET LES PERFORMANCES PASSÉES NE GARANTISSENT PAS LES PERFORMANCES FUTURES

Ne prenez pas de risques inutiles. Lisez le prospectus et le Document d'information clé pour l'investisseur avant d'investir

AVERTISSEMENTS EN MATIÈRE DE PERFORMANCES

Les données de performance publiées représentent des données du passé. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Il n'existe absolument aucune garantie d'atteindre des rendements similaires à l'avenir. La valeur et les revenus éventuels de vos investissements peuvent fluctuer

avec la situation du marché, et vos investissements peuvent perdre tout ou partie de leur valeur. Le Fonds est susceptible d'être affecté par les fluctuations des taux de change. Ceux-ci peuvent engendrer un effet négatif sur la valeur ou les revenus du fonds.

LES OPCVM ET NON-OPCVM N'ONT PAS DE PERFORMANCE GARANTIE ET LES PERFORMANCES PASSÉES NE GARANTISSENT PAS LES PERFORMANCES FUTURES

Ne prenez pas de risques inutiles. Lisez le prospectus et le Document d'information clé pour l'investisseur avant d'investir

Frais et taxes

Frais courants ¹	1.73%
Commission de performance	-
Frais d'entrée et de sortie ²	-

Source: Pictet Asset Management

1. Veuillez vous référer au glossaire pour la définition et à la Méthode de calcul des Commissions de performance.

2. Bien que nous ne facturions aucuns frais d'entrée ou de sortie, la personne qui vous vend le produit peut vous facturer jusqu'à un maximum de 3% pour les frais d'entrée, jusqu'à 1% comme frais de sortie et jusqu'à 2% pour les frais de conversion.

Caractéristiques du portefeuille

À FIN AOÛT 2023

Volatilité annualisée (%) (SUR 3 ANNÉES)	3.84
Coupon moyen (%)	4.82
Rendement obligataire moyen (%)	7.21
Duration mod. moy. pondérée (MMP) (années)	1.89

Source: Pictet Asset Management

PERFORMANCES

Annualisée (%)

	1 AN	3 ANS	5 ANS	DEPUIS CRÉATION
Fonds	-1.47	-3.24	-1.83	-1.15
Indice de référence	-	-	-	-

Cumulée (%)

	Depuis début d'année	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN	2 ANS	3 ANS	5 ANS	DEPUIS CRÉATION
Fonds	-1.33	-0.60	0.04	-1.31	-1.47	-11.57	-9.41	-8.81	-10.23
Indice de référence	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Année civile (%)

	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Fonds	-8.34	-2.03	0.94	1.88	-3.24	0.01	2.04	0.06	-	-
Indice de référence	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source: Pictet Asset Management

La performance passée ne saurait préjuger ou constituer une garantie des résultats futurs. La valeur et les revenus tirés des titres ou des instruments financiers mentionnés dans le présent document peuvent fluctuer à la hausse ou à la baisse, et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas la totalité du montant initialement investi. Veuillez consulter la section "Considérations relatives aux risques" et au prospectus pour plus d'informations.

CONSIDÉRATIONS RELATIVES AUX RISQUES

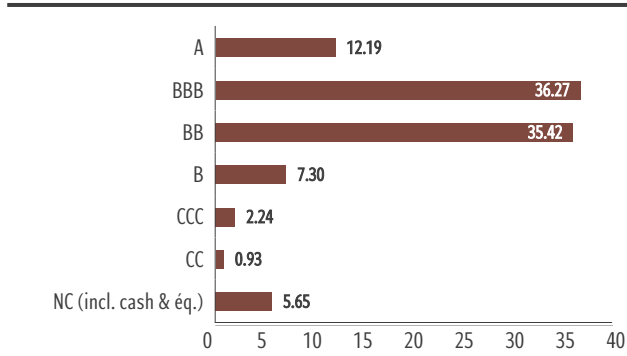
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Ce produit peut être exposé à d'autres risques qui ne sont pas repris dans l'Indicateur synthétique de risque, par exemple:

- Risque de devise: lorsque votre devise de référence diffère de la devise de la catégorie d'actions, les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre devise; votre gain final dépendra donc du taux de change entre la devise de référence et votre devise locale.
- Risque des dérivés financiers: l'effet de levier résultant des instruments dérivés amplifie les pertes dans certaines conditions de marché.
- Risque de durabilité: les événements à risque liés aux ESG peuvent avoir un impact négatif important sur la valeur d'un investissement s'ils se produisent.

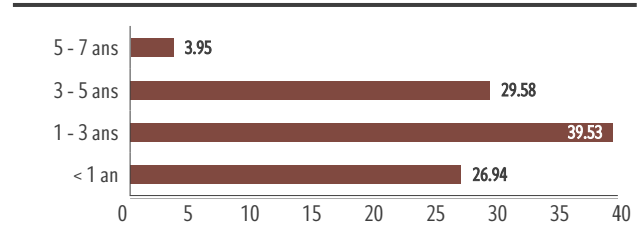
De plus amples informations sont disponibles dans le prospectus. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si Pictet Asset Management (Europe) S.A. n'est pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement. Toutefois, vous pouvez bénéficier d'un système de protection des consommateurs. L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

RÉPARTITIONS DU PORTEFEUILLE

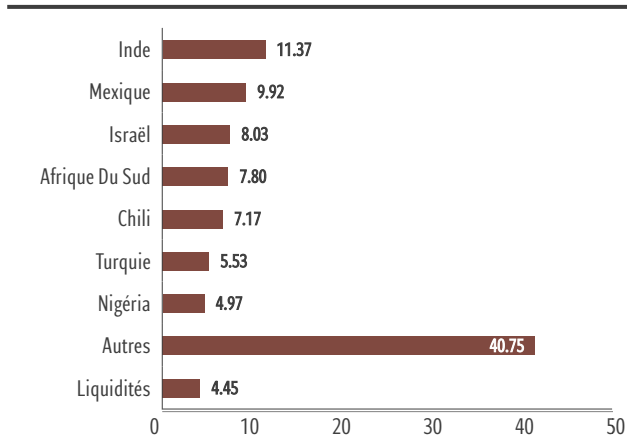
Répartition par notations (% des actifs)



Répartition des maturités (% des actifs)



Répartition géographique (% des actifs)



Source: Pictet Asset Management

GLOSSAIRE FINANCIER

Alpha

L'alpha indique le pourcentage de performance d'un fonds supérieur ou inférieur à la performance expliquée par son exposition au marché dans son ensemble.

Coupon moyen

Le coupon moyen indique le coupon total pondéré selon le cours des instruments contenus dans un portefeuille.

Rendement moyen

Le rendement moyen est le rendement total des instruments d'un portefeuille pondéré selon le cours ou la durée. Les frais de couverture au niveau de la classe d'actions ne sont pas inclus dans ce calcul.

Bêta

Le bêta indique l'ampleur moyenne des fluctuations du rendement d'un fonds par rapport au marché dans son ensemble. Un fonds affichant un bêta supérieur à 1 fluctue en moyenne plus que le marché, tandis qu'un bêta inférieur à 1 indique des fluctuations inférieures à la moyenne du marché.

Heure limite de transaction

Heure limite de transmission des ordres à l'agent de transfert au Luxembourg, comme indiqué aux annexes concernées du prospectus. Il est possible que vous deviez soumettre vos ordres à votre conseiller financier ou distributeur de fonds pour une heure limite plus avancée.

Frais de conversion

Frais versés pour le transfert d'actions d'une catégorie de parts/d'actions vers une autre catégorie de parts/d'actions.

Corrélation

La corrélation décrit les fluctuations du rendement d'un fonds par rapport à l'indice de référence. Les investissements hautement corrélés tendent à grimper ou à chuter en même temps, contrairement aux investissements faiblement corrélés.

Écart-type et volatilité annualisée

La volatilité annualisée est un indicateur de risque indiquant l'ampleur des fluctuations de prix d'un titre ou des parts d'un fonds par rapport à son prix moyen et sur une période donnée. Plus la volatilité est élevée, plus les fluctuations sont grandes.

Date de création

La date de création est la date prise en compte pour le début du calcul des performances. Elle correspond à la date de lancement.

Ratio d'information

Le ratio d'information permet de mesurer la valeur ajoutée par le gestionnaire de portefeuille par rapport à un indice de référence. Il s'agit d'une mesure du rendement ajusté au risque d'un portefeuille, calculé en divisant le rendement actif (rendement du portefeuille moins rendement de l'indice de référence) par l'erreur de suivi.

Date de lancement

La date de lancement est la date à laquelle le compartiment a été activé sous sa forme juridique actuelle.

VNI

Acronyme de «Valeur nette d'inventaire» également appelé Valeur Liquidative (VL)

Notation

La notation est un score attribué par les agences de notation et qui reflète l'avis de ces agences quant à la solvabilité d'un émetteur.

Ratio de Sharpe

Le ratio de Sharpe indique la performance du fonds ajustée en fonction du risque. Il est calculé en divisant le rendement excédentaire (rendement du portefeuille moins rendement sans risque) par la volatilité.

Duration ou Duration moyenne

La duration mesure la sensibilité des instruments obligataires aux variations des taux d'intérêt.

Frais courants

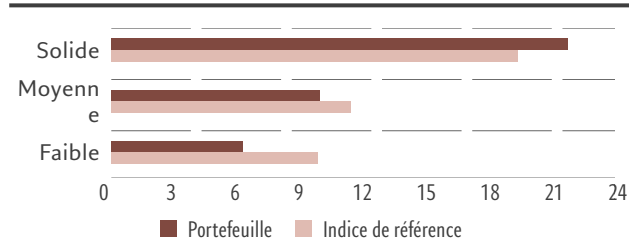
Les frais courants sont basés sur douze mois de dépenses se terminant le 31 décembre de l'année précédente. Cela fait l'objet d'une mise à jour annuelle mais peut être ajusté plus fréquemment. Les commissions de performance et les coûts de transactions de portefeuille sont exclus, sauf dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou de la vente de parts/actions d'un autre organisme de placement collectif. L'estimation des frais futurs est utilisée pour les fonds de moins de douze mois.

SRI

L'indicateur synthétique de risque (Summary Risk Indicator, SRI), défini par la réglementation PRIIPs, est conçu pour montrer le risque relatif d'un produit, en utilisant une combinaison de mesures du risque de marché et de crédit.

CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET DE GOUVERNANCE (ESG).

Gouvernance d'entreprise (en poids, en %)

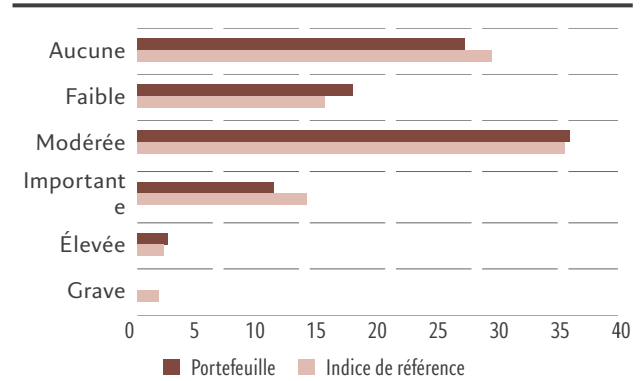


Sans objet: portefeuille 3.07% / indice de référence 0.00%
Non couvert: portefeuille 59.28% / indice de référence 59.35%

Source: Pictet Asset Management, ISS, août 2023

Veuillez consulter les informations complémentaires dans le glossaire ESG.

Événements controversés (en poids, en %)



Sans objet: portefeuille 3.07% / indice de référence 0.00%
Non couvert: portefeuille 1.89% / indice de référence 1.00%

Source: Pictet Asset Management, Sustainalytics, août 2023

Veuillez consulter les informations complémentaires dans le glossaire ESG.

Activités controversées (moyenne pondérée des revenus de la société)

	PORTEFEUILLE	INDICE DE RÉFÉRENCE
Combustibles fossiles et énergie nucléaire	12.92	11.87
Armes	0.11	0.19
Autre activités controversées*	0.00	3.37

Sans objet: portefeuille 3.07% / indice de référence 0.00%
Non couvert: portefeuille 2.79% / indice de référence 0.78%

Source: Pictet Asset Management, Sustainalytics, Janvier 2023

Une partie de la présente publication peut contenir des informations appartenant à Sustainalytics, qui ne peuvent pas être reproduites, utilisées, divulguées, modifiées ou publiées de quelque manière que ce soit sans l'accord écrit de Sustainalytics. Aucun élément de la présente publication ne peut être interprété comme une déclaration ou garantie, expresse ou implicite, concernant l'opportunité d'investir dans des univers et/ou portefeuilles investissables. Les informations sont fournies « telles quelles » et, par conséquent, Sustainalytics décline toute responsabilité quant à d'éventuelles erreurs ou omissions. Sustainalytics ne sera pas tenue responsable de dommages découlant de l'utilisation de la présente publication ou des informations qu'elle contient de quelque manière que ce soit. Veuillez consulter les informations complémentaires dans le glossaire ESG.

Ce compartiment

	OUI	NON
Conforme ou équivalent à l'article 8 du SFDR ¹	✓	
Intègre des facteurs ESG et des risques en matière de durabilité sur la base de recherches propriétaires et de recherches de tiers afin d'évaluer les risques et opportunités d'investissement	✓	
A un objectif d'investissement durable		✓
Promeut des caractéristiques environnementales et sociales	✓	
Évalue les pratiques de bonne gouvernance des sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés	✓	
Promeut l'engagement	✓	
Exerce des droits de vote		✓
Prend en compte et, dans la mesure du possible, atténue les effets négatifs de ses investissements sur la société et l'environnement	✓	
Exclut les armes controversées et l'extraction du charbon thermique ^{2/3}	✓	
Exclut la production d'électricité thermique au charbon, l'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles, les armements conventionnels et les armes légères, la production de tabac, la production de divertissements pour adultes et les opérations de jeu d'argent et de hasard ³	✓	
Exclut la production de pétrole et de gaz conventionnels, la production d'électricité nucléaire, les produits et services fournis dans le cadre de contrats avec les forces armées liés aux armes, le développement/la culture d'organismes génétiquement modifiés, les pesticides ³		✓
Exclut les sociétés qui contreviennent gravement aux normes internationales, et notamment au Pacte mondial des Nations Unies sur les droits humains, le droit du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption	✓	
Dispose de lignes directrices dans les domaines des méthodologies ESG, ainsi que de l'origine et du traitement des données, et surveille le respect des éléments impératifs du fonds	✓	
Dotée d'un indice ESG spécifique		✓

La décision d'investir dans ce fonds doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques ou objectifs du fonds promu comme décrit au présent prospectus ou dans les informations qui seront communiquées aux investisseurs.

(1) Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). (2) Pour les stratégies passives, des exclusions sont appliquées dans la mesure où la structure, les déviations de pondération, la volatilité et la performance du portefeuille ne sont pas sensiblement affectés. (3) Pour plus d'informations sur le seuil de revenu appliqué aux exclusions, veuillez vous référer à la politique d'investissement responsable de Pictet Asset Management. Pictet Asset Management conserve la pleine discrétion sur la mise en œuvre des critères d'exclusion et se réserve le droit de déroger aux informations émanant de tiers au cas par cas.

GLOSSAIRE ESG

Événements controversés

Les événements controversés comprennent les incidents de pollution, les accidents d'employés, les violations des droits humains, les questions liées aux produits et les manquements à la déontologie. Les événements sont notés en fonction de leur gravité et de leur caractère récurrent, du secteur et de la réaction de la société et sont évalués de nul à grave. Nul : Aucune implication dans aucune controverse pertinente; Faible : La controverse a une faible incidence environnementale et sociale, présentant des risques négligeables pour la société; Modéré : La controverse a une incidence environnementale et sociale modérée, présentant des risques minimes pour la société; Significatif : La controverse a une incidence environnementale et sociale significative, présentant des risques modérés pour la société; Élevé : La controverse a une incidence environnementale et sociale élevée, présentant des risques significatifs pour la société. Grave : La controverse a une grave incidence environnementale et sociale, présentant des risques majeurs pour la société. Les événements controversés sont basés sur des données de tiers et peuvent ne pas refléter notre point de vue.

Activités controversées (revenus pondérés de la société)

Les combustibles fossiles et l'énergie nucléaire comprennent l'extraction du charbon thermique et les centrales thermiques au charbon, la production et l'extraction de pétrole et de gaz, l'extraction de pétrole bitumineux, l'exploitation pétrolière et gazière offshore en Arctique et la production d'électricité nucléaire.

Les armes comprennent les contrats militaires (armes et services liés aux armes), les petites armes (clients civils (armes d'assaut/autres, application de la loi militaire, composants clés)). **Les autres activités controversées** comprennent la production de tabac, la production de divertissements pour adultes, l'exploitation de jeux d'argent, le développement ou la culture d'OGM, la production ou la vente au détail de pesticides. L'exposition est basée sur des données de tiers et peut ne pas refléter notre point de vue interne.

Gouvernance d'entreprise

L'analyse de la gouvernance d'entreprise repose sur quatre piliers : la structure du conseil d'administration, la rémunération des dirigeants, les droits des actionnaires et les pratiques d'audit. Les critères d'évaluation reflètent les meilleures pratiques

régionales. Les scores déciles indiquent le rang relatif par pays ou région et sont regroupés en trois catégories : Solide (scores décile 1 à 3), Moyen (scores décile 4 à 7) et Faible (scores décile 8 à 10). Les catégories sont basées sur des données de tiers et peuvent ne pas refléter notre point de vue.

Couverture de l'instrument

«Sans objet» correspond aux émetteurs d'obligations du marché au comptant, souveraines et quasi-souveraines. «Non couvert» correspond aux titres ou dérivés à ligne unique pour lesquels il n'y a pas de données disponibles. Les calculs excluent les positions à découvert.

Classification SFDR

Article 9 : investissements qui ciblent des activités économiques durables sur le plan environnemental et/ou social, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Article 8 : investissements qui promeuvent les caractéristiques environnementales et/ou sociales et peuvent en partie viser des investissements durables, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne



gouvernance.

Article 6 : investissements qui intègrent les facteurs ESG dans leur processus décisionnel afin d'améliorer leur profil

risque-rendement. Les portefeuilles peuvent investir dans des titres présentant des risques élevés en matière de durabilité.

Société de Gestion

Pictet Asset Management (Europe) S.A.
www.assetmanagement.pictet

Informations importantes

Aux fins du présent document promotionnel, «le Fonds» désigne le compartiment du fonds visé en haut de la page 1 et «l'action» désigne soit «la part», soit «l'action» selon la forme juridique du fonds. Le présent document promotionnel est édité par la Société de gestion du Fonds, Pictet Asset Management (Europe) S.A., une société agréée et réglementée par Autorité luxembourgeoise de réglementation, «Commission de Surveillance du Secteur Financiers». Il n'est pas destiné à être distribué à ou utilisé par des personnes physiques ou des entités qui seraient citoyennes d'un Etat ou auraient leur domicile dans un lieu, Etat, pays ou juridiction dans lesquels sa distribution, publication, mise à disposition ou utilisation seraient contraires aux lois ou règlements en vigueur. Les informations ou données contenues dans le présent document ne constituent ni une offre ni une sollicitation à acheter, à vendre ou à souscrire à des titres ou à d'autres instruments ou services financiers. Elles ne peuvent servir de base à une souscription et ne font pas partie d'un contrat. Il convient de lire la dernière version du prospectus du fonds, le Document d'information clé pour l'investisseur et les rapports annuels et semestriels avant d'investir. Ces documents sont disponibles gratuitement en anglais auprès de Pictet Asset Management (Europe) S.A., 6B, rue du Fort Niedergruenewald, L-2226 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, ou dans les locaux de l'agent local, du distributeur ou de l'agent centralisateur éventuels du Fonds. Le KID est également disponible dans la langue locale de chaque pays dans lequel le compartiment est enregistré. Il est possible que le prospectus et les rapports annuels et semestriels soient disponibles dans d'autres langues, voir le site web pour les autres langues disponibles. Seule la dernière version de ces documents doit être considérée comme une publication sur la base de laquelle se fondent les décisions de placement. La synthèse des investisseurs (en anglais et dans les différentes langues de notre site web) est disponible ici et sur www.assetmanagement.pictet sous la rubrique «Ressources» en bas de la page. La liste des pays dans lesquels le Fonds est enregistré est disponible à tout moment auprès de Pictet Asset Management (Europe) S.A., qui peut décider de mettre fin aux accords conclus en vue de la commercialisation

du Fonds ou des compartiments du Fonds dans n'importe quel pays. En Suisse, l'agent représentatif est Pictet Asset Management S.A. et l'agent payeur est Banque Pictet & Cie S.A. Pictet Asset Management (Europe) S.A. n'a pris aucune mesure pour s'assurer que les fonds auxquels faisait référence le présent document étaient adaptés à chaque investisseur en particulier, et ce document ne saurait remplacer un jugement indépendant. Le traitement fiscal dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Avant de prendre une décision d'investissement, il est recommandé à tout investisseur de vérifier si cet investissement est approprié compte tenu, notamment, de ses connaissances et de son expérience en matière financière, de ses objectifs d'investissement et de sa situation financière, ou de recourir aux conseils spécifiques d'un professionnel de la branche. Les 10 principales positions ne représentent pas l'intégralité du portefeuille. Il n'existe aucune garantie que ces titres seront détenus à l'avenir, et vous ne devez pas supposer qu'un investissement dans les titres énumérés a été ou sera rentable. Toute référence à un classement ou à une récompense n'apporte aucune garantie de performances futures et n'est pas constante dans le temps. Pour les catégories d'actions couvertes, seule la devise de consolidation du compartiment est couverte dans la devise dans laquelle la catégorie d'actions est libellée. Lorsque le portefeuille se compose d'actifs libellés dans d'autres monnaies, le risque lié aux variations des taux de change peut subsister. Des VNI relatives à des dates auxquelles des parts ne sont pas émises ou rachetées («VNI non traitables») dans votre pays peuvent être publiées ici. Elles ne peuvent servir qu'à des fins de calculs et mesures statistiques de performance ou de calculs de commissions et ne peuvent en aucun cas servir de base à des ordres de souscription ou de rachat. Les performances sont indiquées sur la base de la VNI par action de la catégorie d'actions (dans la devise de la catégorie), avec dividendes réinvestis (dans le cas des catégories d'actions de distribution), frais courants actuels inclus, mais hors frais de souscription/rachat et taxes à charge de l'investisseur. L'inflation n'est pas prise en compte. A titre d'exemple de calcul des frais de souscription, si un investisseur investit EUR 1000 dans un fonds assorti de frais de souscription de 5%, il devra verser à son intermédiaire financier des frais de souscription à hauteur d'EUR 47,62 sur le montant de son investissement. Par conséquent, la valeur des actions souscrites s'élèvera en réalité à EUR 952,38.

De surcroît, d'éventuels frais de tenue de compte (appliqués par votre dépositaire) sont susceptibles d'éroder les performances. Les indices ne comprennent pas les frais ou charges d'exploitation et il vous est impossible d'y investir.

La décision d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de l'ensemble des caractéristiques et des objectifs du fonds promu décrits dans son prospectus ou dans les informations à communiquer aux investisseurs.

Pictet Asset Management garde tout pouvoir discrétionnaire sur l'application des critères d'exclusion et se réserve le droit de s'écarter des informations fournies par des tiers au cas par cas. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la politique d'investissement responsable de Pictet Asset Management.

Pour les stratégies passives, les exclusions sont mises en œuvre dans la mesure où la structure du portefeuille, les écarts de pondération, la volatilité et la performance ne s'en trouvent pas matériellement affectées.

Pour Singapour : l'investissement faisant l'objet du présent document n'est pas autorisé ni reconnu par la Monetary Authority of Singapore et n'est pas autorisé à la vente aux particuliers. Le présent document n'est pas un prospectus au sens du Securities and Futures Act. En conséquence, la responsabilité réglementaire au titre de cette loi relative au contenu des prospectus n'est pas d'application. Il vous est recommandé d'évaluer avec soin l'adéquation de l'investissement pour ce qui vous concerne. Il est possible que la vente d'actions des fonds Pictet soit restreinte dans certaines juridictions. En particulier, les actions ne peuvent pas être proposées ni vendues, directement ou indirectement, aux Etats-Unis ni à des Personnes des Etats-Unis, tel que décrit plus en détail dans le Prospectus du Fonds. Des informations plus détaillées sont disponibles auprès du distributeur du Fonds.

Bureau au Royaume-Uni: Pictet Asset Management Ltd, Moor House, Level 11 120 London Wall London EC2Y 5ET Royaume-Uni. Agréé et réglementé par la Financial Conduct Authority. Enregistré en Angleterre sous le numéro N° 181966.

Aucune partie du présent document ne peut être reproduite ou redistribuée sans l'accord écrit préalable de Pictet Asset Management.

©2023 Pictet

LES OPCVM ET NON-OPCVM N'ONT PAS DE PERFORMANCE GARANTIE ET LES PERFORMANCES PASSÉES NE GARANTISSENT PAS LES PERFORMANCES FUTURES

Ne prenez pas de risques inutiles. Lisez le prospectus et le Document d'information clé pour l'investisseur avant d'investir